

Délibération n°2025-06-17-01-CA

Relative à l'approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2025

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 17 juin 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts d'Aix Marseille Université,

Considérant les modifications demandées en séance par les membres du Conseil d'administration,

Après en avoir délibéré,

Article unique :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 18 mars 2025 tel qu'annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité avec 28 voix pour et 3 abstentions.

Membres en exercice : 36

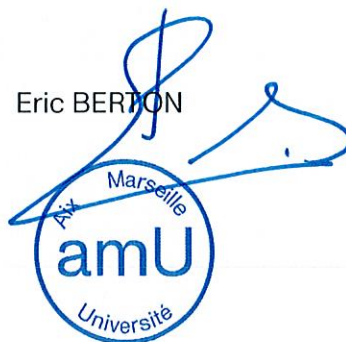
Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents et représentés : 17 membres présents et 14 membres représentés

Fait à Marseille, le 17 juin 2025,

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le :

24 JUIN 2025

Transmise au Recteur de la région académique le :

24 JUIN 2025